



Casier judiciaire pour embauche

Par abdh

Bonjour,

En Novembre 2006 j'étais condamné à 6 mois de prison avec sursis avec mise à l'épreuve pendant 3 ans. avec pour condition de travailler et voir un médecin.
Conditions que j'ai rempli entièrement.

Aujourd'hui je suis accepté pour travailler dans la fonction public pour la préfecture de police de paris comme responsable des travaux.
pour cette fonction on me demande le casier judiciaire.

peut-on me refusé cet embauche parce que j'étais condamné en 2006.
merci pour votre réponse